
2e Session, 6e Parlement, 22 Victoria, 1859.

BILL.

Acte pour amender l'Acte de 1857, pour
l'admission des Procureurs.

Tel que passé par le Conseil Législatif.

[Imprimé par ordre de l'Assemblée
Législative.]

S. Derbshire & G. Desbarats, Imprimeur de Sa Majesté.
